

PROMOTION DE LA SANTE ENVIRONNEMENTALE

Sous la coordination de l'IREPS Rhône-Alpes



Outil d'aide à l'action





SOMMAIRE

Editorial	3
1/ La santé environnementale	
• La santé environnementale, de quoi parle-t-on ?	4
• Quels sont les enjeux en santé environnementale ?	5
• Quels sont les constats en santé environnementale ?	6
• Quelles sont les politiques en santé environnementale ?	8
2/ La promotion de la santé environnementale	
• La santé et l'environnement, des concepts qui se croisent	9
• Une approche socio-systémique de la santé environnementale	11
• Repères pour une promotion de la santé environnementale	12
• Place des risques dans les démarches pédagogiques : une approche qui a des limites	12
• L'information : de la transmission à la co-construction	12
• Ressentir, comprendre, obéir : trois étapes pour le changement	13
• La santé environnementale, une responsabilité collective	13
3/ Sur le terrain	
• Préalables à l'action	15
• Quelles actions peut-on mener ?	15
• L'observation, la production de connaissances	16
• L'information, la diffusion de connaissances	16
• Les espaces d'échanges de pratiques	17
• Les formations	18
• La mise en réseau, le partenariat	18
• Les actions éducatives auprès des publics	19
• La création d'outils pédagogiques	19
• Les actions « communautaires »	19
• Quels sont les acteurs de la santé et de l'environnement ?	20
En résumé	22





Les problématiques reliant la santé et l'environnement sont de plus en plus prégnantes ces dernières années. Il est clairement établi désormais qu'un certain nombre de questions de santé relèvent des conditions dégradées de l'environnement. Face à cela, les acteurs de la santé comme les acteurs de l'environnement se questionnent sur les leviers d'actions possibles. Parmi ces professionnels, les éducateurs pour la santé s'interrogent sur les démarches éducatives possibles et sur la place qu'ils peuvent occuper aux côtés des acteurs de l'environnement.

C'est dans ce contexte que s'est constitué un groupe de travail de six IREPS (Instances Régionales d'Education et de Promotion de la Santé) pour échanger sur ces questions, mutualiser des ressources et partager des actions menées, de manière à intégrer dans les pratiques ces enjeux de santé environnementale. Pour partager ces échanges avec les acteurs de l'éducation pour la santé des autres régions, et plus globalement avec tous les acteurs souhaitant mettre en œuvre des actions éducatives en santé environnementale, cet outil d'aide à l'action a été élaboré par l'IREPS Rhône-Alpes avec le soutien des cinq autres régions impliquées dans le projet.

L'objectif de cet outil est de fournir des repères pour un professionnel qui souhaiterait mettre en place des actions mais qui n'a pas encore d'expérience dans ce domaine. Il s'articule ainsi autour de 3 parties :

La première dresse **les contours scientifiques et épidémiologiques de la santé environnementale** pour mieux comprendre pourquoi il est nécessaire d'agir en santé environnementale.

La deuxième tente de donner **des pistes de réflexion pour permettre l'émergence d'un champ de la promotion de la santé environnementale**. Cette partie pose également des jalons sur les questions qu'un tel champ suppose : la place de l'information, la notion de responsabilité... L'idée n'est pas d'apporter des réponses uniques mais plutôt de donner matière à réflexion.

Enfin, la dernière partie se veut pragmatique en proposant **un ensemble d'actions à mettre en œuvre** pour promouvoir la santé environnementale. Chaque typologie est illustrée par un ou plusieurs exemples d'action repérés dans les régions françaises.

Document rédigé par Lucie Pelosse (IREPS Rhône-Alpes)

avec la collaboration de
Christine Belhomme (FRAPS Centre)
Stéphanie Prath (IREPS Lorraine)
Nathalie Wierzbicki (IREPS Nord-Pas-de-Calais)

Relecture
Lucie Supiot (ADES du Rhône)

Membres du groupe de travail inter régional
Christine Belhomme (FRAPS Centre)
Sandrine Hannecart (IREPS Aquitaine)
Christophe Jaurand (IREPS Auvergne)
Lucie Pelosse (IREPS Rhône-Alpes)
Nathalie Wierzbicki (IREPS Nord-Pas-de-Calais)

avec le soutien financier de l'INPES.



1 La santé environnementale

La santé environnementale, de quoi parle-t-on ?

La santé environnementale est appréhendée de diverses manières entraînant des définitions aux périmètres très différents. La notion même peut s'exprimer sous différentes formes : certains parlent de santé environnement, d'hygiène environnementale, de connaissance et de réduction des risques sanitaires liés à l'environnement plutôt que de santé environnementale... Des contours variables qui favorisent le flou mais donnent également l'opportunité d'ouverture.

L'OMS, une approche large

L'Organisation Mondiale de la Santé indique que « la santé environnementale (*environmental health*) comprend les aspects de la santé humaine (y compris la qualité de la vie) qui sont déterminés par les facteurs physiques, chimiques, biologiques, sociaux, psychosociaux et esthétiques de notre environnement. Elle concerne également la politique et les pratiques de gestion, de résorption, de contrôle et de prévention des facteurs environnementaux susceptibles d'affecter la santé des générations actuelles et futures »¹.

L'OMS considère donc l'ensemble des facteurs exogènes, c'est-à-dire qui ne sont pas intrinsèques à la personne (comme les facteurs génétiques). Elle intègre ainsi ce qui relève de choix ou pratiques individuelles, de modes de vie (comme le tabagisme, l'activité physique...).

En France, une vision plus restreinte ?

Il n'y a pas de définition unique en France de ce qu'est la santé environnementale. Globalement c'est une approche plus ciblée et la terminologie utilisée est plutôt « santé environnement ». Ainsi, La commission d'orientation du plan national santé-environnement (PNSE) a considéré, en 2004, que l'environnement renvoie avant tout aux milieux de vie (naturel, domestique ou professionnel) et à la contamination des différents milieux (eau, air, sol...), excluant ainsi les risques relevant majoritairement d'un comportement individuel (addictions, sédentarité, comportements alimentaires, hygiène de vie...). Ces derniers risques sont en effet intégrés en France dans des plans de santé publique.

Pluralité des approches : qu'en pensent les acteurs de terrain ?

Interrogés sur ce qu'est la santé environnementale², certains professionnels répondent qu'il s'agit des risques de l'environnement sur la santé en évoquant les polluants (pesticides, plomb, bruit, particules fines,) les émetteurs (industrie, agriculture,...), les vecteurs de ces polluants (la pollution de l'air, de l'eau, le sol,...) mais aussi les facteurs aggravants (l'habitat dégradé, la précarité). Beaucoup vont évoquer une notion complexe, plutôt réservée à des experts, et à travers cela manifestent des réticences à développer des actions sur ce thème. D'autres vont faire le lien avec l'aspect social, la solidarité, le fait que la santé environnementale soit l'affaire de tous, et parleront d'environnement social, culturel.

Certains, enfin, questionneront le rapprochement avec le développement durable, la promotion de la santé, l'éducation pour la santé et l'éducation à l'environnement .

Cette absence de clarté, cette multiplicité des notions, peut alors être source de confusion, engendrer une difficulté à délimiter les actions, à les classer dans une notion plutôt que dans une autre. Entendue au sens de l'OMS, l'éducation à la santé environnementale peut potentiellement recouvrir l'ensemble du champ de la santé.

Si les notions de santé et d'environnement constituent toutes deux des ressources qui ne cessent d'interagir l'une sur l'autre, comme nous le verrons dans la seconde partie, un des enjeux est de faire émerger un champ de la promotion de la santé environnementale qui soit **suffisamment délimité** pour qu'il ne se confonde pas avec la santé ou la promotion de la santé comme peut le définir l'OMS mais **suffisamment dynamique** pour qu'il puisse intégrer des approches positives comme la promotion de la qualité de vie.

1. Définition proposée par le bureau européen de l'OMS en 1994 lors de la conférence d'Helsinki.

2. Représentations recueillies à l'occasion de focus-groupe menés auprès d'acteurs, professionnels et bénévoles du Nord-Pas-de-Calais.

Quels sont les enjeux en santé environnementale ?

La santé environnementale pose des enjeux de différents ordres :

Une difficile mise en évidence des données épidémiologiques

Bien que les données épidémiologiques soient suffisamment inquiétantes pour qu'il y ait une réelle prise de conscience politique et citoyenne sur les risques en santé environnementale, ces derniers sont difficiles à mettre en évidence pour plusieurs raisons :

- Les facteurs environnementaux dans l'état de santé sont des facteurs parmi bien d'autres : il n'y a pas de spécificité des effets liés à l'environnement (les signes somatiques peuvent être identiques pour des causes différentes) et on observe une multi causalité (les effets sont dus à plusieurs causes).

- La corrélation entre l'exposition à un environnement dégradé et un état de santé détérioré est difficile à établir car :

- il y a une exposition à des « cocktails de polluants » et les effets combinés des substances différentes sont mal connus et mal appréhendés ;

- les effets sur la santé surviennent souvent à long terme : il y a un décalage entre l'exposition au risque et sa traduction sanitaire éventuelle (traduction qui peut survenir à la génération suivante) ;

- il y a une modification du modèle dose-effet qui n'est pas suffisamment pris en compte dans les recherches : outre la question de la co-exposition, ce n'est plus seulement la dose qui fait le poison mais aussi la durée d'exposition et le moment de l'exposition (grossesse, enfance...)

- il existe de réelles différences de sensibilité individuelle : un individu peut réagir plus fortement qu'un autre face à un même polluant.

- Il y a un très fort enjeu sur l'indépendance de l'expertise scientifique car, aujourd'hui, il existe dans de nombreux domaines de recherche des conflits d'intérêt qui ralentissent la production de données scientifiques fiables.

Des messages parfois contradictoires liés à la typologie des risques

La communauté scientifique a établi un classement des risques en 3 catégories :

- les risques identifiés (preuve établie),
- les risques controversés (pas de consensus scientifique),
- les risques émergents (méconnaissance des risques).

Cette typologie reflète la complexité du champ et donne à voir les possibles discordances, voire la cacophonie des messages, auxquelles sont confrontées les populations. Les risques controversés et les risques émergents laissent souvent les individus face à des messages contradictoires particulièrement déstabilisants.

Cette typologie peut être précisée pour certains risques comme les risques cancérogènes qui sont classés en groupes (le groupe 1 regroupant les agents cancérogènes pour l'homme jusqu'au groupe 4 où les agents ne sont probablement pas cancérogènes pour l'homme). *Pour plus d'informations, consulter le CIRC.*

La perception individuelle du risque

En parallèle, en dehors de toute considération scientifique, la perception individuelle des risques renvoie à la complexité humaine et aux mécanismes de défense que l'individu peut mettre en place face à des risques (avérés ou non), pour ne pas s'effondrer psychologiquement. Le Baromètre santé environnement 2007 de l'INPES indique les données essentielles à ce sujet.

Des inégalités environnementales et sociales

Au-delà de ces difficultés, on observe des phénomènes de cumul d'inégalités environnementales et sociales dans certaines zones (comme des territoires dégradés du fait de leur passé industriel) et auprès de certains groupes de populations (les personnes âgées, les jeunes enfants ou encore les personnes en situation de précarité). Ce constat doit guider les actions à mettre en œuvre et permettre de travailler auprès des publics en priorité.

Quels sont les constats en santé environnementale ?

Pour appréhender les constats, il existe classiquement deux approches : une approche par les pathologies et une approche par les agents en cause. Pour saisir la variété des agents ou causes et leurs effets sur la santé, un tableau synthétique non exhaustif permet de mieux repérer l'ampleur du champ.

Effets sur la santé / Causes – Agents : aperçu général non exhaustif*

	Substances chimiques <i>Pesticides / engrais. Solvants, vernis, colles, produits d'entretien et de cosmétique. Plastique : barquette, bouteille, jouet... Sous-produits de processus industriel (HAP, PCB, métaux lourds...)</i>	Pollution at- mosphérique <i>Transports, rejets industriels (raffi- nerie), appareils de chauffage, incinérateurs...</i>	Radon <i>Irradiation naturelle localisée</i>	Agents biologiques : <i>SRAS, dengue, grippe, bactéries (E.coli...), moisissures, algues toxiques, acariens, pollens...</i>	Agents physiques Bruit <i>(environnement professionnel, circulation, concerts...)</i>	Champ élec- tromagnétique <i>Mobile, wifi... UV naturel et artificiel</i>
Perturbation du système endocrinien dont troubles de la reproduction (malformation, dérèglement...)	X dont dioxine (sous produit de processus in- dustriel) via incinération, production de pesticide... / accumulation dans la chaîne alimentaire, Bisphénol A (vernis)	X				
Maladies respira- toires, asthme	X	X		X		
Maladies cardiovasculaires	X dont arsenic (élément chimique naturel) via l'eau suite à pompage intensif.				X	
Allergies, hypersensibilité	X			X		
Troubles neurologiques	X dont plomb (peinture...), PCB (dérivé chimique utili- sé dans les équipements électriques) / accumulation dans la chaîne alimentaire					
Cancers, tumeurs	X		X Cancer du poumon			X Champ : Classé cancérogène B2 UV : classé cancérogène 1
Dépression, stress					X	
Perte auditive					X	
Intoxication (maux de tête, troubles cardiaques...)	X	X dont monoxyde de carbone (appareils de chauffage, de production d'eau chaude...)		X		

* Source principale: « Santé et environnement : Enjeux et clés de lecture, AFSSET, 2005.

Autres causes / effets

- La légionellose (pneumopathie), provoquée par une bactérie de milieu humide, la légionelle. L'infection se produit par inhalation d'un aérosol d'eau contaminée comme la climatisation.
- Risques émergents : produits pharmaceutiques, nanotechnologies.

Voies d'entrée humaine des produits chimiques et autres agents

- Inhalation : gaz, vapeurs, poussières et aérosols,
- Ingestion : aliments (via les sols ou via les emballages par exemple), eaux, liquides, poussières,
- Absorption par la peau : poussières, crèmes et liquides (baignade par exemple).

Repères épidémiologiques

Pour illustrer ce panorama synthétique, quelques données épidémiologiques ont pu être extraites du Baromètre santé 2007 de l'INPES. Il demeure en effet très complexe d'accéder à des données épidémiologiques récentes qui fassent l'objet d'un consensus au sein de la communauté scientifique et des autorités sanitaires :

- Il est estimé que 7 à 20% des cancers seraient imputables à des facteurs environnementaux.
- L'OMS estimait en 1996 que 30 000 décès prématurés en France étaient liés à la pollution atmosphérique urbaine.
- Concernant la pollution de l'air intérieur, le radon provoque chaque année entre 1200 et 3000 décès par cancer du poumon ; près de 300 décès et 6000 intoxications sont liés à des intoxications au monoxyde de carbone.
- Dans les 20 dernières années, un doublement des allergies respiratoires et chroniques a été enregistré : 10 % des adolescents présentent un asthme chronique.
- 14% des couples consultent un médecin pour des difficultés à concevoir un enfant : une partie de ces problèmes de stérilité pourrait être due à une exposition à des produits chimiques toxiques.



Quelles sont les politiques en santé environnementale ?

Le contexte européen

- Depuis les années 70, des **règlements** relatifs à l'environnement mais qui peuvent avoir des effets sur la santé ont été adoptés. Ils peuvent concerner la gestion des déchets, la qualité des eaux, la qualité de l'air... Récemment ont été adoptés le règlement REACH sur le contrôle des produits chimiques ou encore un règlement sur les niveaux admissibles de contamination radioactive des aliments.
- En juin 2003, la Commission européenne a adopté la **stratégie européenne** en matière d'environnement et de santé (stratégie SCALE) dont l'objectif global était de réduire les maladies dues aux facteurs environnementaux en Europe.
- Cette stratégie a été prolongée en 2004 par le **Plan d'action européen** 2004-2010 en faveur de l'environnement et de la santé. Les actions comprises dans ce plan se répartissaient en 3 grands thèmes : la surveillance, la recherche et la communication.

Le contexte français

- Diverses **lois** intègrent directement ou indirectement les enjeux de santé environnementale : lois Grenelle 1 et 2, loi OGM, loi sur l'Air et l'Utilisation Rationnelle de l'Energie (LAURE), loi de santé publique...
- Ces lois introduisent la mise en œuvre de **plans nationaux** qui concernent directement ou indirectement la santé environnementale. Certains sont des **plans environnementaux** : Plans climat national et territoriaux ; Plan de protection de l'atmosphère ; Plan régional de la qualité de l'air ; Plan bruit ; Plan de gestion de la rareté de l'eau ; Plan Ecophyto 2018 ; Plan relatif à l'habitat indigne ; Plan national d'action sur les polychlorobiphényles (PCB) ; Plan radon ; Plan bâtiment ; Programme national de réduction des émissions de polluants atmosphériques ; Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux. D'autres sont des **plans de santé publique ou de santé au travail** : Plan cancer ; Programme national nutrition santé 2 ; Plan grand froid – plan hiver ; Plan national canicule ; Plans régionaux de santé publique ; Plan santé travail.
- La promulgation, le 1er mars 2005, de la **Charte de l'environnement**, consacre à chacun un nouveau droit individuel : celui de « vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé ».

Le plan national santé environnement

- La loi de santé publique du 9 août 2004 (loi n°2004-80) a défini 5 axes prioritaires, qui ont chacun fait l'objet d'un plan. La santé environnement est l'un de ces 5 axes. L'article 19 de la loi inscrit l'élaboration d'un Plan National Santé Environnement (PNSE) et prévoit que sa mise en œuvre fera l'objet de déclinaisons régionales et d'une révision tous les 5 ans.
- Le premier PNSE (PNSE1) couvrant la période 2004-2008 a été adopté le 21 juin 2004.
- A la suite des engagements pris par le gouvernement lors des tables rondes du Grenelle de l'environnement, le 2ème PNSE (PNSE2), couvrant la période 2009-2013, a été adopté le 21 juin 2009. Elaboré par le ministère de l'environnement et le ministère de la santé, il décline les 21 engagements du Grenelle autour de 2 axes forts :
 - la réduction des expositions responsables de pathologies à fort impact sur la santé comme les cancers, les maladies cardio-vasculaires, les pathologies respiratoires et neurologiques...
 - la réduction des inégalités environnementales.

Le PNSE2 s'articule autour de 16 fiches thématiques et de 58 mesures. Plan consultable sur : www.sante.gouv.fr/deuxieme-plan-national-sante-environnement-pnse-2-2009-2013.html

- Le PNSE a donné lieu à des PRSE1 dans chaque région, suivis ces derniers mois de PRSE2.

Les démarches des PRSE 2 s'inscrivent dans la lignée du Grenelle Environnement avec la création de Collèges associant des acteurs de l'environnement et de la santé.

2 La promotion de la santé environnementale

La santé et l'environnement, des concepts qui se croisent

Hippocrate estimait déjà que « pour approfondir la médecine, il faut d'abord considérer les saisons, connaître la qualité des eaux, des vents, étudier les divers états du sol et le genre de vie des habitants.¹ »

La santé

La santé environnementale, on l'a vu, dispose de plusieurs définitions aux contours variables. Si la France a retenu une vision resserrée pour permettre l'émergence d'un champ spécifique, l'OMS propose une définition très large qui intègre les risques liés à des pratiques individuelles (tabagisme, activité physique...). Or cette vision très large se retrouve d'ores et déjà dans la définition de la santé.

En effet, bien que les représentations de la santé soient plurielles, il existe un consensus sur la définition proposée par l'OMS en 1946, même si elle apparaît aujourd'hui marquée historiquement et trop utopique. La santé y est définie comme « un état de complet bien être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie et d'infirmité ». La santé est perçue comme une ressource de la vie quotidienne, et non comme le but de la vie. Cette approche globale de la santé implique qu'elle résulte de nombreux déterminants ou facteurs qui interagissent entre eux. Le schéma suivant illustre la diversité des facteurs en jeu dans la santé.



Dahlgren, G. (1995) *European Health Policy Conference: Opportunities for the Future. Vol. 11 – Intersectoral Action for Health* Copenhagen: WHO Regional Office for Europe.

A travers ce schéma, on constate la place de l'environnement et de ce fait sa forte interaction avec la santé en tant que déterminant. C'est en référence à cette approche que se développe la promotion de la santé qui est le « processus qui confère aux populations les moyens d'assurer un plus grand contrôle sur leur propre santé, et d'améliorer celle-ci »². Ainsi potentiellement la promotion de la santé peut intégrer des enjeux environnementaux.

L'environnement

L'environnement est une notion qui peut être également appréhendée de diverses manières. Il est couramment défini comme le milieu dans lequel vivent les individus / les groupes, évoquant ainsi les lieux et les conditions de vie.

1. Issu de « De l'art médical » d'Hippocrate.

2. Charte d'Ottawa, novembre 1986.

L'environnement, comme la santé, renvoie à différents niveaux¹ :

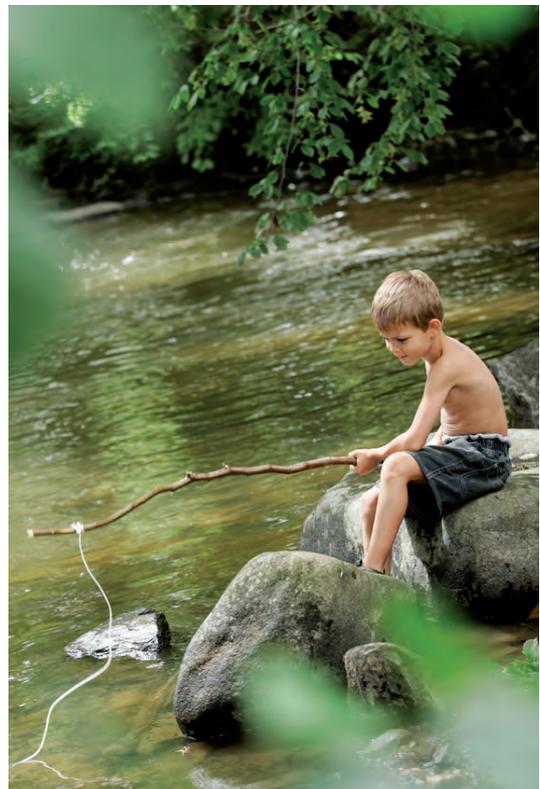
- **l'environnement physique** qui peut comprendre les différentes sphères qui nous entourent :
 - les espaces clos (environnement résidentiel et professionnel, transports...) où l'homme passe plus de 80% de son temps,
 - l'écosystème urbain et périurbain (villes, communes, quartiers...),
 - l'écosystème rural : espaces naturels, zones naturelles (loisirs, promenades, baignades...),
 - l'environnement « régional » au sens d'un lieu géographique soumis aux mêmes conditions climatiques,
 - l'environnement planétaire.

- **l'environnement psychologique, culturel et social** qui peut comprendre différents ensembles :
 - les attitudes psychologiques,
 - la famille,
 - l'éducation,
 - le travail,
 - la société,
 - les médias.

Ainsi, l'environnement recouvre le contexte physique dans lequel vit une personne et les aspects plus sociaux, économiques, psychologiques, spirituels et culturels dont la population est imprégnée.

Cette approche de l'environnement, on le constate, se superpose à certains endroits avec le concept de santé. La santé et le bien-être résultent alors d'une interaction constante entre l'individu et son milieu de vie. On observe souvent que l'amélioration de la santé et du bien-être est liée à une meilleure qualité de vie, c'est-à-dire à de meilleures conditions de vie et à un meilleur environnement.

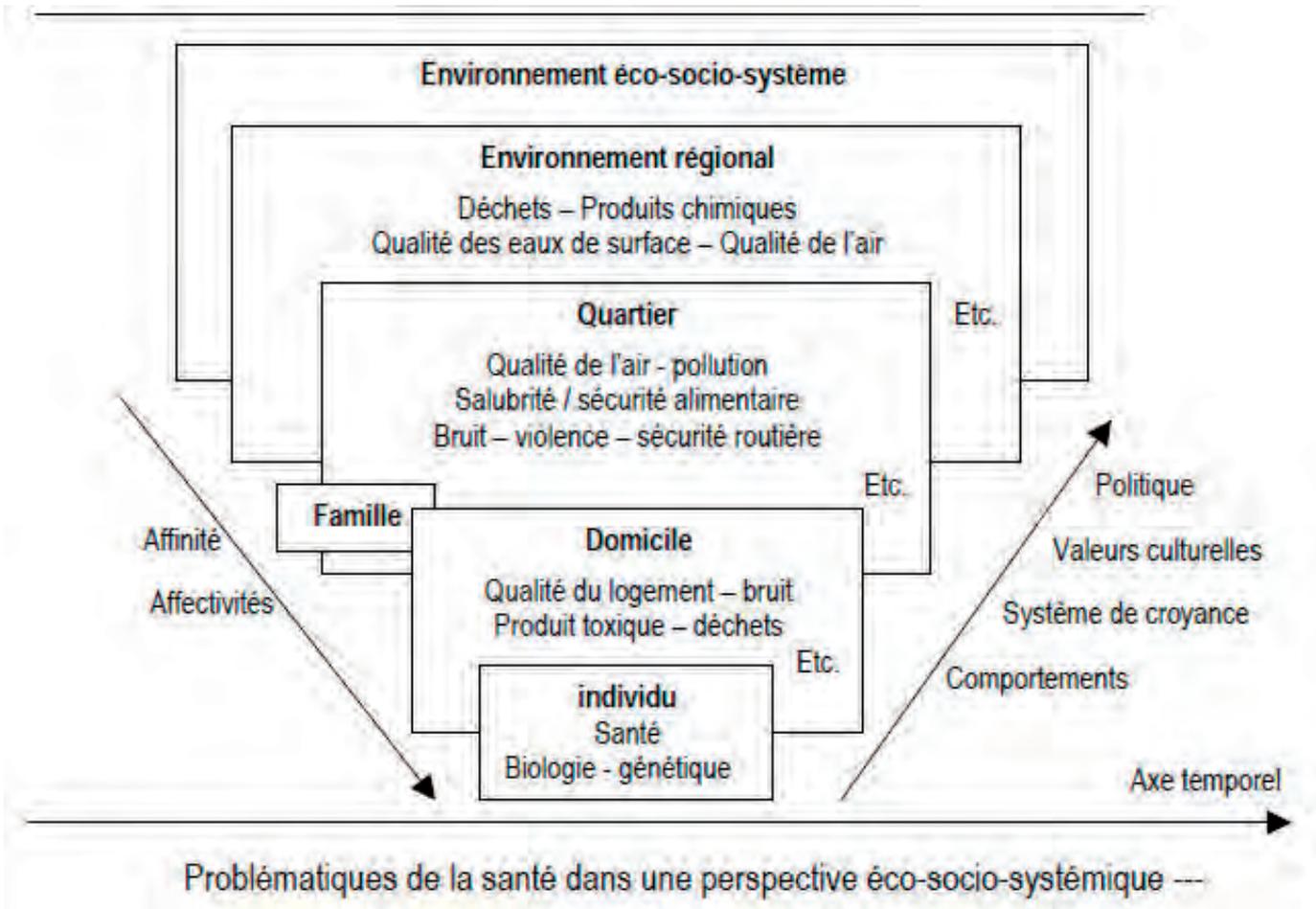
Ce lien est clairement inscrit en 1989 par la Charte européenne de l'environnement et de la santé : « Bonne santé et bien-être exigent un environnement propre et harmonieux dans lequel tous les facteurs physiques, psychologiques, sociaux et esthétiques reçoivent leur juste place. Un tel environnement devrait être traité comme une ressource en vue de l'amélioration des conditions de vie et de bien-être ».



1. GUERIN M., GOSSELIN P., CORDIER S. et al. - Environnement et santé publique, fondements et pratiques. Acton Vale : Edisem, Paris : Edition Tec et Doc, 2003.

Une approche socio-systémique de la santé environnementale

Si les concepts de santé et d'environnement se croisent, il n'en demeure pas moins nécessaire de délimiter précisément les contours de la santé environnementale pour permettre l'émergence d'un champ d'action et non sa dilution dans des approches trop générales. La santé, on l'a vu, est liée à des nombreux facteurs. Il est possible d'identifier, pour la santé environnementale, des déterminants propres en fonction du niveau environnemental. Mais, globalement, chaque niveau influence et interagit avec les autres. Pour appréhender ces interactions, le schéma éco-socio-systémique proposé par Etienne Van Steenberghe et Dominique Dumont¹ s'avère particulièrement éclairant.



Cette figure permet de spécifier le concept de santé sur son versant environnemental dans une dimension dynamique. Ce champ se centre sur les milieux de vie tout en les connectant à un environnement social, culturel. « Avec cette figure, nous introduisons l'idée que la santé environnementale s'inscrit, selon nous, davantage dans l'espace physique de l'existence tout en sachant que l'espace social de l'existence lui est directement relié »². Autrement dit, si la santé environnementale se focalise sur l'espace physique, elle doit également prendre en compte l'espace social dans lequel vit et interagit l'individu.

1. VAN STEENBERGHE E., DUMONT D. - L'éducation relative à la sante environnementale en milieu communautaire : Un nouveau champ en émergence ? - Louvain : Unité RESO - Education pour la santé - Université catholique de Louvain, décembre 2005, Série de dossiers techniques.

2. Ibid.

Repères pour une promotion de la santé environnementale

La place des risques dans les démarches pédagogiques : une approche qui a des limites

Une fois la santé environnementale délimitée, il s'agit de s'en extraire pour poser les bases de la promotion de la santé environnementale. En effet, la santé environnementale se bâtit sur des constats scientifiques et épidémiologiques qui placent naturellement les risques pour la santé au cœur des démonstrations et de ce fait au cœur des actions.

Mais cette approche laisse peu de place à une vision plus positive de la santé telle que peut l'envisager la promotion de la santé. Il faut donc opérer un déplacement, l'objet envisagé n'étant pas uniquement le risque mais bien la qualité de vie. Etienne Van Steenberghe et Dominique Dumont précisent que « si la santé environnementale est abordée principalement à partir de la notion de risque, elle induit alors prioritairement des mesures objectivées. Dans ce cas, les actions seront surtout centrées sur des indicateurs d'effet et d'efficacité. Les professionnels de la santé occupent dès lors une place centrale. Par contre si elle est vue sous un angle plus dynamique avec comme finalité l'augmentation de la qualité de vie, la participation, la capacité d'action et la prise de conscience sont probablement quelques termes centraux. L'action prend alors une dimension différente et est le plus souvent partagée entre les professionnels de la santé et les membres de la communauté»¹.

Il importe en effet de se défaire d'une approche exclusivement basée sur les risques car cette dernière a clairement montré ses limites. En matière de santé, les actions de prévention centrées sur les risques (risque d'un cancer en cas de tabagisme, risque d'une IST en cas de rapport sexuel non protégé...) génèrent souvent des attitudes de mise à distance, de déni. Pour les publics jeunes, cibles souvent prioritaires, ces démarches centrées sur les risques sont souvent en décalage avec les problématiques adolescentes traversées par des sentiments d'invulnérabilité et par des prises de risques qui viennent parfois s'inscrire dans une construction identitaire. En matière d'environnement, les approches catastrophistes induisent les mêmes attitudes de rejets et les effets à long terme apparaissent comme irréels car trop lointains. Enfin, ces approches par les risques induisent un climat anxiogène très fort provoquant davantage d'incapacité à réagir que de dynamique créatrice.

Face à cela, **l'éducation pour la santé et l'éducation à l'environnement font la promotion d'une approche positive de la santé et de l'environnement** et visent à renforcer les compétences et à donner des moyens pour faire des choix éclairés. C'est davantage à une éducation à la citoyenneté, à l'esprit critique et à la complexité qu'il faut s'attacher, d'autant plus que les approches sanitaires et environnementales sont parfois contradictoires : en effet, si d'un côté une politique hygiéniste est de mise pour des questions sanitaires (mouchoirs, essuie-mains jetables pour éviter la prolifération des microbes...), des recommandations environnementales pourraient lui être opposées (production de déchets, mouchoirs blanchis au chlore...). Il s'agit alors bien d'éduquer à la recherche d'informations et à leur analyse.

L'information : de la transmission à la co-construction

La question des risques n'est toutefois pas à exclure totalement : c'est une approche uniquement centrée sur les risques qui est à éviter. Mais ces informations sur les risques ou plus globalement sur tout ce qui est jugé utile à la compréhension d'une problématique posent la question de la place de l'information dans une démarche éducative. En effet, il est facile de constater que connaître un danger ou un risque ne suffit pas à entraîner des modifications de comportements. Les fumeurs connaissent majoritairement les risques qu'ils encourent et pourtant ils continuent à fumer car les bénéfices qu'ils en retirent sont probablement plus importants que les risques encourus. Ce décalage entre le niveau de connaissances et les changements de pratiques est réel et fait l'objet de nombreuses explications théoriques². La vision de l'homme telle que proposée par Philippe Lecorps, dans sa définition de l'éducation pour la santé, révèle toute la complexité humaine. Pour lui, l'éducation pour la santé, est un acte d'accompagnement de « l'homme pris dans ses trois dimensions : de sujet individuel désirant et contradictoire, de sujet inséré dans une culture qui le modèle et le contraint, de sujet politique, collectivement responsable et tout à la fois dépossédé des choix de société qui conditionnent la qualité de vie»³. Ainsi, des jeux de contraintes, des effets de contextes, des situations familiales, sociales, professionnelles, et plus globalement les éléments de la vie quotidienne, interagissent dans la construction des comportements et dans le processus de changement.

1. VAN STEENBERGHE E., DUMONT D. - Ibid.

2. Un aperçu des ces théories est accessible dans le baromètre santé environnement de l'INPES. pp.23-38.

3. Définition donnée à l'occasion du colloque CYES, Versailles 1989.



Face à cette complexité humaine, les connaissances ne doivent pas être déconnectées des représentations individuelles et collectives. Elles doivent entrer dans « la réalité de nos situations, c'est-à-dire dans un ordre constitué de croyances, de valeurs, de repères »⁴. Cette approche suppose que les informations soient coproduites avec les personnes concernées car elles possèdent leur propre savoir et c'est la condition pour qu'une appropriation d'information soit possible.

Ressentir, comprendre, obéir : trois étapes pour le changement

Si l'information, pour être intégrée, doit trouver du sens dans la réalité des situations, cela nous encourage à nous questionner sur la nature des situations qui nous entourent. Philippe Lecorps l'a évoqué, l'individu est pris dans des choix de société qui le dépassent. André Micoud décrit que notre modèle de société occidentale repose en partie sur la notion de maîtrise technique, de progrès scientifique. L'environnement physique, et notamment la nature, apparaît donc comme un objet parmi d'autres que l'homme cherche à maîtriser. De ce fait, « vouloir dominer et dompter la nature grâce aux possibilités qu'offrent les sciences et les techniques, cela « bien entendu » pour libérer l'humanité de tous ses malheurs, est une des valeurs fondamentales de notre identité. Ainsi, nous demander d'adopter des pratiques qui reviennent au contraire à intégrer ce monde biophysique dans nos formes de vies, à tenir compte de lui et de ses contraintes c'est, d'une façon fondamentale, s'opposer à ce qui constitue l'essentiel de nos sociétés »⁵.

C'est face à cette profonde discordance entre les enjeux environnementaux et le contexte sociétal général que les acteurs doivent parvenir à dégager des leviers d'action qui impliquent nécessairement de chercher à modifier ce modèle de civilisation. Pour sortir de cette forme d'impasse, André Micoud s'interroge sur la façon dont la civilisation peut « changer ses fondamentaux, sans pour autant s'écrouler sur elle-même. [...] Comment faire que notre société change sans abandonner la totalité de ce qui fait son identité dans le temps ? »⁶.

Selon André Micoud, pour assurer un processus de construction symbolique d'une société par elle-même, il y a trois types d'opération nécessaires qui vont se traduire en dernier lieu dans sa démonstration par trois postures : faire sentir, faire comprendre et faire obéir, dans la mesure où les individus sont tout à la fois des êtres sensibles, rationnels et sociaux. Et ces trois postures doivent être conduites ensemble pour qu'un changement de représentations du monde s'opère.

Faire ressentir, c'est intégrer dans les actions un contact à l'environnement qui permet d'éprouver une réalité sensible et non pas de rester dans un rapport rationnel aux informations. C'est l'incarnation d'une réalité, d'un réel rapport à l'environnement, à la nature.

Faire comprendre, c'est démontrer, apporter des connaissances, rapporter des faits objectifs qui permettent de saisir les enjeux d'une problématique, et qui aident les individus à construire un raisonnement.

Faire obéir, c'est mettre en œuvre des moyens pratiques et juridiques car les individus sont des êtres sociaux reliés aux autres par des obligations et des devoirs. Ces contraintes extérieures influent sur les changements de représentation. Les lois anti-tabac sont à ce sujet assez éloquentes car la tolérance à l'égard du tabac dans les lieux publics a profondément été bouleversée ces dix dernières années. Cette dimension du « faire obéir », concerne tout à la fois les individus et les industriels...

Ainsi, pour passer d'un monde économique où l'homme est avant tout un travailleur, un consommateur à un monde-nature où l'homme doit être pensé comme un être vivant parmi d'autres, au cœur de ressources limitées, ces trois étapes doivent être mises en œuvre et elles peuvent trouver des traductions concrètes dans les actions.

La santé environnementale, une responsabilité collective

La notion de responsabilité est une notion complexe car elle revêt à la fois un sens moral et juridique tout en s'articulant à la notion de liberté humaine. « Liberté et responsabilité sont très impliquées et la responsabilité serait la condition de la vraie liberté »⁷. Cette notion de responsabilité connaît des adaptations très diverses (comme ingrédient d'un nouveau mode de gouvernance par exemple) et est régulièrement invoquée dans les débats contemporains.

4. BIAGINI C. - Blogueurs, twitteurs et facebookers de tous les pays - La Décroissance, n°77, mars 2011.

5. MICOUD A. - Eco-citoyenneté : éduquer pour s'engager au quotidien ? - Congrès du Réseau Ecole et Nature, St-Etienne, mars 2007.

6 Ibid.

7. BOUQUET B. - La responsabilité, entre philosophie, éthique et droit - Revue VIE SOCIALE, N°3/2009.



Dans sa dimension morale, la responsabilité se situe clairement sur la place de l'individu par rapport aux autres, sur son inscription dans un monde social qui suppose la solidarité. Être responsable individuellement, c'est être capable, pour J.P. Sartre, d'assumer sa liberté et les situations correspondantes. Dans la seconde dimension, être responsable, c'est être redevable de ses actes devant la loi, dans une relation juridique.

Brigitte Bouquet décrit très clairement ces deux dimensions de la responsabilité qui mobilisent les individus à des niveaux différents. Selon elle, « le terme "responsabilité" comporte ce double sens et signifie répondre devant une autorité souveraine (tribunal intime de la conscience ou tribunal externe institué). Il y a ainsi être responsable et être tenu pour responsable, deux principales formes de responsabilité suivant l'autorité devant laquelle on doit répondre : la responsabilité morale vis-à-vis de son for intérieur, fierté de l'homme libre, possibilité pour chaque être humain de s'accomplir ; et la responsabilité sociale qui peut être une responsabilité professionnelle, une responsabilité pénale ou civile, une responsabilité politique... Cependant, on ne peut être responsable que lorsque l'action a au moins un élément de liberté, car rappelons que liberté et responsabilité sont intrinsèquement liées ».

L'environnement, dans notre société actuelle, est perçu globalement comme un instrument au service de l'homme. La nature n'a pas de valeurs intrinsèques, elle n'est que l'objet d'une maîtrise humaine. Ainsi, individuellement et collectivement, aucune réelle responsabilité vis-à-vis de l'environnement n'est vécue, d'autant plus que la notion d'éthique fortement associée à la responsabilité est conceptuellement humaine. Un des enjeux des acteurs de l'environnement est donc, comme on l'a vu avec André Micoud, de faire évoluer le modèle des sociétés occidentales pour que l'homme tienne compte de l'environnement, de ses contraintes et de ses limites. Qu'il se sente responsable, vis-à-vis de l'environnement et de son état, et qu'il se sente responsable vis-à-vis des générations futures.

Dans les discours actuels, cette notion de responsabilité vis-vis des problèmes environnementaux est de plus en plus présente, ce qui traduit progressivement des changements dans le rapport à l'environnement. Les grandes campagnes s'inscrivent dans ce crédo : c'est l'affaire de tout un chacun, c'est donc une responsabilité collective. On observe aujourd'hui une réelle tendance à la responsabilisation collective et ce processus est interprété de différentes manières. Denis Salles indique qu'il peut être considéré « comme une technique de gouvernement néolibérale favorisant une forme de domination de la culture dominante ; comme un moyen de relégitimation politique et de gouvernance des situations d'incertitude et de risques ; comme une démarche de construction de capacités d'action des individus »⁸. Ces différentes interprétations ne sont pas exclusives mais plutôt complémentaires et elles permettent d'éclairer cet enjeu de responsabilité dans toutes ses dimensions. Ainsi pour renforcer un sentiment de responsabilité collective qui ouvre la voie à une responsabilité solidaire dans l'analyse de Denis Salles, il s'agit de ne pas avoir une vision simpliste de la société. En effet pour qu'une réelle responsabilité collective et active s'exerce au niveau des populations, il faut de réelles conditions politiques de mise en œuvre, et une certaine exemplarité de la classe politique.

La question de la responsabilité sur les enjeux environnementaux, on le voit, est loin d'être simple à appréhender et différents registres d'analyse sont mobilisables.

Concernant la santé, cette notion de responsabilité pose d'autres types de questions. D'un côté elle peut revêtir un aspect un peu stigmatisant : les normes de santé actuelles tendent à rendre responsables les individus de leur état de santé. La responsabilité glisse souvent sur le versant de la culpabilité. La santé par rapport à l'environnement s'appréhende de manière beaucoup plus individuelle. On interroge essentiellement les comportements de santé d'un individu et les effets produits sur sa santé. Il y a peu de dimension collective conférée au comportement de santé. D'un autre côté, la notion de responsabilité en matière de santé est à entendre au sens plus moral, c'est-à-dire comme moyen d'assumer sa liberté, comme le pouvoir d'agir. Et c'est bien dans ce sens que l'éducation pour la santé vise à renforcer les compétences des individus pour qu'ils deviennent responsables de leur choix de santé dans une visée émancipatrice.

La santé environnementale, à la croisée des enjeux de l'environnement et de la santé, met donc en jeu l'ensemble de ces considérations sur la notion de responsabilité. Par rapport à l'environnement, elle vient intégrer une dimension humaine dans un modèle qui avait tendance à instrumentaliser l'environnement : les comportements en matière environnementale ont des effets négatifs sur la santé humaine. La responsabilité vis-à-vis de l'état de l'environnement se prolonge vis-à-vis de la santé à un niveau collectif et à long terme. Par rapport à la santé, la santé environnementale introduit la dimension collective. Si pour des problèmes de santé « classiques », c'est davantage un niveau individuel qui est mobilisé (quels sont les risques que je cours ?...), pour la santé environnementale c'est un effet sur la santé collective qui est questionné.

8. SALLES D. - Environnement : la gouvernance par la responsabilité ? - Vertigo (Revue électronique en sciences de l'environnement), Hors-série n°6, 2009.

3 Sur le terrain

Préalables à l'action

Avant toute chose, il est nécessaire de connaître les acteurs impliqués dans la santé environnementale tant du côté de l'éducation que des producteurs de données. En effet de nombreuses actions existent et de nombreux acteurs interviennent. Généralement, les professionnels travaillent sur des thématiques spécifiques (eau, air, déchets... / alimentation, activité physique, accidents domestiques...) mais de nombreux acteurs souhaiteraient inscrire leurs actions dans des approches plus transversales.

Pour découvrir ces acteurs, il faut aller à leur rencontre : repérer les structures et aller se présenter, s'inscrire à des journées ou des formations organisées par ces futurs partenaires pour mieux comprendre comment ils travaillent et sur quels domaines. Cette connaissance permet aussi d'identifier les objets de travail en commun comme par exemple :

- **l'alimentation** : la qualité des aliments renvoie à l'environnement (pollution des sols à travers les pesticides), à la santé (équilibre alimentaire) et à la santé environnementale (impact des pesticides sur la santé).
- **l'activité physique** : les trajets domicile-école relèvent à la fois d'enjeu sanitaire car le déplacement à pied plutôt qu'en voiture contribue à l'activité physique mais aussi à la qualité de l'air.
- **l'eau** : l'utilisation de l'eau pose des questions sur l'épuisement des ressources, sur sa qualité en lien avec ce que les activités humaines rejettent, mais aussi sur sa fonction dans le corps et sur son caractère vital pour l'homme.

Une fois que la rencontre a eu lieu, il faut maintenir le lien pour que des réelles pratiques de partenariat existent. Ces liens pourront exister à l'occasion de co-constructions d'actions, d'interventions, de formations... Un ensemble d'activités peut être co-élaboré entre acteurs de l'environnement et acteurs de la santé, comme l'aborde la partie suivante.

Quelles actions peut-on mener ?

La Charte d'Ottawa définit la promotion de la santé comme « un processus qui confère aux populations les moyens d'assurer un plus grand contrôle sur leur propre santé, et d'améliorer celle-ci ». Pour y parvenir la charte propose cinq axes d'action qui restent pertinents dans un contexte de promotion de la santé environnementale :

Elaboration de politiques pour la santé

Cela signifie que la santé environnementale doit être inscrite à l'ordre du jour des responsables politiques de tous les secteurs et à tous les niveaux. Des dispositifs politiques vont dans ce sens (PNSE / PRSE) mais sont à renforcer. Par exemple, les démarches Agendas 21 ou les Contrats Locaux de Santé devraient davantage intégrer la santé environnementale. Les professionnels pourraient utilement constituer des groupes de pressions pour que la santé environnementale soit réellement à l'ordre du jour des politiques.

Création d'environnements favorables

L'environnement est à entendre dans son acception large. L'évolution des modes de vie, de travail et de loisir doit être une source de santé pour la population. Cet axe permet de conférer à la santé environnementale une dimension transversale peu présente dans l'approche communément admise en France. Ainsi, la mise en œuvre d'une offre culturelle et de loisirs dans un quartier peut contribuer à la création d'un environnement favorable dans le sens où il contribue au bien-être mental, social et physique. Si l'on resserre sur la santé environnementale, cet axe peut être l'occasion de créer des espaces verts, d'aménager des pistes cyclables...



Renforcement de l'action communautaire

Comme dans de nombreux domaines d'actions publiques, la population doit participer effectivement et concrètement à la définition des priorités, à la prise de décisions... Au cœur de ce processus, il y a l'attribution de pouvoir aux communautés considérées comme capables de prendre en main leurs destinées. La promotion de la santé environnementale doit donc viser à renforcer les actions portées par des collectifs, des habitants... Les ateliers santé ville, dispositif souvent important dans les dynamiques collectives, pourraient intégrer un axe santé environnement. Les récentes dynamiques de jardins partagés en milieu urbain s'inscrivent totalement dans cet axe.

Acquisition d'aptitudes individuelles

Il importe de renforcer le développement individuel et social grâce à l'information et à l'éducation. La promotion de la santé environnementale donne aux gens davantage de possibilités de contrôle de leur propre santé et de leur environnement. Cela passe par la mise à disposition d'informations mais aussi par la mise en place de réelles séquences éducatives qui pourront porter sur l'éducation aux choix, à la consommation, à la qualité de vie...

Réorientations des services de santé

Les services de santé devraient se doter d'un mandat plus vaste ouvrant la voie à une conception élargie de la santé, permettant ainsi la prise en compte de la dimension environnementale. Des modifications dans les enseignements et les formations des professionnels pourraient se traduire dans les pratiques des professionnels par l'intégration de facteurs environnementaux dans l'élaboration des diagnostics.

Pour compléter plus concrètement cette grille de lecture de la promotion de la santé environnementale, il est possible d'identifier plusieurs types d'actions à mettre en œuvre.

L'OBSERVATION, LA PRODUCTION DE CONNAISSANCES

En complément de l'enjeu de recherches pour affiner la connaissance sur les risques et leur évolution et qui est porté par des structures dédiées aux études, il existe dans le champ de la promotion de la santé environnementale un autre enjeu de production de connaissances. Ce besoin de connaissances concerne les pratiques des professionnels, leurs représentations et celles des populations en matière de santé environnementale. Il concerne les ressources et les besoins tant des populations que des décideurs et des professionnels... Ce travail d'observation et de questionnement des pratiques est indispensable pour penser des stratégies d'action inscrites dans des contextes locaux spécifiques.



Etat des lieux « La santé environnement en Aquitaine »

IREPS Aquitaine et GRAINE Aquitaine.

Cette étude a été l'occasion de réaliser un repérage des actions existantes sur le thème « santé environnement », d'identifier les besoins des acteurs et de dégager des priorités d'actions.

www.educationsante-aquitaine.fr/index.php?act=1,5,1,9



Recensement des outils pédagogiques

IREPS Haute-Normandie et ARS Haute-Normandie.

Un travail de recensement des outils pédagogiques disponibles sur les thèmes classiques de la santé environnementale (l'eau, l'air, l'habitat) a été réalisé. Il a donné lieu à la rédaction d'un guide ressource.

www.cres-rouen.org

L'INFORMATION, LA DIFFUSION DE CONNAISSANCES

L'information seule ne suffit pas mais elle est essentielle. La diffusion de connaissances est nécessaire tant pour le grand public que pour les professionnels. Cette diffusion implique une organisation de la connaissance qui peut porter sur des données scientifiques, des ressources existantes (outils, acteurs...), des nouveautés réglementaires... Dans ce type d'activité on trouvera la veille, la mise à disposition de ressources documentaires, des sites internet d'information, des plaquettes d'information, des conférences d'information, la tenue de stands... Ces actions peuvent être réalisées en direction des professionnels et du grand public.





Le Filin

CRES PACA et Cyprès.

Fil d'actualité en santé environnementale. Il propose une sélection d'informations utiles avec un classement par mots-clefs. Possibilité de recevoir les informations directement en s'abonnant au flux RSS.

www.lefilin.org



Dossier Web Santé-Environnement

ERSP (Rhône-Alpes).

Ce dossier a pour objectif de proposer une sélection de ressources (sites ou dossiers) organisées par thématique, en abordant à la fois les questions de mesure et d'impact sur la santé. Il est à destination des professionnels comme du grand public.

www.ersp.org/documentation/sante_environnement.asp?id=6



La campagne « Prévention Maison »

Tous les conseils pour une maison plus sûre et plus saine

INPES.

Cette campagne est composée d'un site internet, d'une brochure et d'une affiche.

www.prevention-maison.fr

www.inpes.sante.fr/CFESBases/catalogue/pdf/1187.pdf



Module Internet « Santé Habitat »

IREPS Poitou-Charentes et ARS Poitou-Charentes.

Pour chaque thème relatif à la santé habitat (humidité, air intérieur, habitat dégradé...) le site apporte des éléments de connaissance du problème, des conseils, des outils et des acteurs ressources.

www.ars.poitou-charentes.sante.fr/Sante-habitat.90081.0.html

LES ESPACES D'ÉCHANGES DE PRATIQUES

Il existe potentiellement de multiples acteurs susceptibles d'intervenir sur la santé environnementale de façon directe ou indirecte et les différents plans politiques reflètent cette diversité. Un des enjeux est alors de favoriser les échanges entre les différents professionnels pour mutualiser des ressources, partager des questionnements et plus généralement pour contribuer à construire une culture commune. Pour cela, des journées d'échanges et des groupes de travail peuvent être mis en place.



Journée régionale « Education, santé et environnement »

IREPS Rhône-Alpes et GRAINE Rhône-Alpes. Mars 2011.

Cette journée visait à clarifier les interactions et complémentarités entre les acteurs de l'éducation pour la santé et les acteurs de l'éducation à l'environnement, à permettre la rencontre et à échanger sur l'éducation et sur les pratiques pédagogiques respectives.

www.graine-rhone-alpes.org/poles-thematiques/education-sante-environnement/item/281-journee-regionale-education-sante-environnement



Journée d'échanges de pratiques en Nord pas de Calais « Une touche différente pour mes actions de santé »

: rencontre entre professionnels, bénévoles, élus d'horizon divers ; partage d'expériences.

IREPS Nord-Pas-de-Calais avec la collaboration de l'APPA. 2010.

Cette journée visait à permettre aux acteurs de la santé, du social, de l'environnement, de l'éducation de se retrouver autour d'une thématique commune, de partager leurs expériences, et favoriser le débats et l'expression de chacun à partir d'actions présélectionnées et présentées en introduction. Trois aspects ont été abordés :

- La participation des habitants dans une action santé environnement

- Un audit environnemental dans le logement : un outil de lutte contre les inégalités de santé ?

- Les actions santé environnement auprès d'un public jeune, quelles possibilités ?

<http://ireps.npd.c.fnes.fr/>





Congrès régional « Santé publique et environnementale »

ARS Centre et FRAPS. Juin 2011.

Cette journée visait à développer l'intersectorialité entre santé publique et environnement, à apporter une vision plus globale de l'approche de la santé publique par l'environnement et de l'environnement par la santé publique et à promouvoir les échanges de bonnes pratiques des différents acteurs.

www.ars.centre.sante.fr/fileadmin/CENTRE/Internet_ARS/Actualites/Programme_congresSPE_16juin2011.pdf

LES FORMATIONS

La prise en compte des problématiques santé environnementales étant relativement récentes, il existe un réel défaut de formation. Cet enjeu de formation concerne aussi bien les formations initiales (médecins, infirmières, travailleurs sociaux, éducateurs jeunes enfants...) que les formations continues pour ces mêmes acteurs et plus globalement les éducateurs. Il s'agit à la fois de former à la santé environnementale de façon globale ou par thématique pour comprendre les enjeux, les constats, et à la promotion de la santé environnementale pour identifier des leviers d'action.



« Actions éducatives en santé environnement : des repères pour agir » : une formation de 4 jours

en direction des professionnels, bénévoles de la santé, du social, de l'éducation, de l'environnement.

IREPS Nord-Pas-de-Calais. 2010/2011.

Cette formation vise à :

- Prendre conscience des représentations en matière de santé environnement et de leurs impacts sur les pratiques professionnelles,
- Identifier les différentes approches et leviers utilisés pour parler santé environnement,
- Découvrir des outils et techniques pédagogiques et identifier les réseaux et partenariats locaux.

<http://ireps.npd.c.fnes.fr/>



Journées d'information et de sensibilisation en direction des professionnels et bénévoles intervenants auprès des familles sur le thème de la santé et de l'air intérieur.

APPA Lorraine, IREPS Lorraine. 2009.

Ces journées visaient à :

- Identifier les facteurs conditionnant la qualité de l'air intérieur, les agents polluants et les effets sur la santé,
- Connaître les conseils pratiques à communiquer et favoriser le débat en vue d'une meilleure appropriation de ces questions,
- Identifier les structures ressources et outils éducatifs existant dans ce domaine.



Formation du conseiller médical en environnement intérieur (CMEI)

Le CMEI est un professionnel diplômé et formé pour établir un audit de l'environnement intérieur. Il évalue les sources d'allergènes, mais également les polluants chimiques, en effectuant une visite de toutes les pièces de la maison, prenant en compte toutes les données : chauffage, ventilation, revêtements (sols, murs, plafonds), mobilier..

L'université de Strasbourg propose un diplôme de santé respiratoire et habitat permettant d'exercer en qualité de CMEI.

www.cmei-france.fr/index.php?section=7-le-diplome-pour-etre-cmei

LA MISE EN RÉSEAU, LE PARTENARIAT

Les acteurs sont nombreux mais se connaissent peu. Or les approches sont souvent complémentaires mais il manque les moyens pour renforcer l'articulation entre les différents professionnels. Cet enjeu de mise en réseau, de renforcement du partenariat peut se traduire de différentes manières. Il peut être formalisé à travers l'élaboration de chartes et de conventions de partenariat. Tout l'intérêt de cette démarche réside dans le processus qui conduit à la rédaction d'une charte car il est l'occasion de s'entendre sur des objectifs, des valeurs... Ce réseau peut aussi se traduire moins formellement par la mise en lien entre des acteurs (des demandes orientées vers des structures ressources), par un souci de transversalité (par exemple, associer, dans une commune, les professionnels impliqués dans la démarche Agenda 21 et les professionnels porteurs de l'atelier santé ville).





Charte entre le GRAINE-RA et l'IREPS-RA

Le partenariat engagé entre ces deux structures a donné lieu non seulement à l'adhésion de l'IREPS au GRAINE mais également à la rédaction d'une charte nécessitant l'implication des différents niveaux des associations (chargés de projet, direction, bureau).

LES ACTIONS ÉDUCATIVES AUPRÈS DES PUBLICS

Un des axes de la promotion de la santé vise l'acquisition d'aptitudes individuelles qui va donner lieu à la mise en œuvre d'actions éducatives. Une action éducative signifie qu'il y a un projet pédagogique, qui, dans ce cadre, se référera notamment à la pédagogie active et à l'éducation pour la santé. Cette démarche implique de respecter la liberté et de promouvoir la responsabilité des personnes (dans le sens d'être acteur), de développer leurs connaissances et leurs compétences. Cela se traduira par des méthodes participatives pour favoriser l'appropriation ou la co-construction des informations. En effet, la transmission de savoir ne se fait pas de façon verticale mais de manière interactive entre des professionnels et des personnes qui ont des savoirs à apporter.



Eduquer à la qualité de l'air

Ades 69, Les Petits Débrouillards, Oikos. Financement Grand Lyon.

Ces trois associations proposent, pour les classes de primaire, 3 à 6 séances dont une sortie pédagogique. Chacune des associations intervient sur un contenu spécifique : la composition de l'air et les polluants de l'air extérieur pour les Petits Débrouillards, les polluants à l'intérieur de la maison et les solutions, les alternatives aux comportements polluants pour Oikos, les effets de la pollution de l'air sur la santé pour l'Ades.

Information auprès de l'Ades du Rhône : www.adesr.asso.fr



L'éco-appart à Caen

Le CPIE de la Vallée de l'Orne et ses nombreux partenaires ont rénové un appartement HLM au cœur de Caen selon les principes d'éco-rénovation. Ils l'ont équipé au plus écologique et au moins cher. Cet éco-appart est le support de visites, d'ateliers...

http://ecoappart.canalblog.com/archives/les_ecotrucs_de_l_eco_appart_/index.html



Ma planète en santé

Le CRES Lorraine et un centre d'accueil de loisirs de lorraine ont développé un programme pour mettre en place des activités éducatives dans le cadre de Centre d'accueil et de loisirs avec les enfants. Ces actions éducatives permettaient d'approcher la santé à travers le développement des compétences psychosociales, la citoyenneté/solidarité et la protection de l'environnement.

LA CRÉATION D'OUTILS PÉDAGOGIQUES

Dans le cadre des actions éducatives, les animateurs utilisent la plupart du temps des outils pédagogiques tels que des jeux de plateau, des Cd-Rom, des vidéos... Il existe de nombreux outils sur des thématiques de santé (addiction, alimentation...) et des thématiques liées à l'environnement (eau, air, déchets...). Mais peu d'outils articulent santé et environnement. Et ceux qui le font ont du mal à dépasser l'entrée par les risques. Il y a donc un espace complètement ouvert pour co-construire des outils qui viseraient, au-delà de l'enjeu d'informer, à renforcer des aptitudes individuelles.



L'air malin

ARS Lorraine et IREPS Lorraine.

Cette mallette vise à promouvoir la qualité de l'air intérieur et comprend un Cd-Rom qui inclut des fiches d'informations et d'activités pour l'animateur, ainsi que des jeux interactifs pour les publics. Cet outil est composé également d'un jeu de plateau « Les défis d'Hermann » et d'un guide d'utilisation. Ces supports permettent de sensibiliser les participants sur leur possibilité d'action, d'acquérir des connaissances, de s'interroger sur ses comportements et d'identifier les gestes de prévention possibles pour améliorer la qualité de l'air.

www.ireps-lorraine.fr ou www.ars.lorraine.sante.fr

LES ACTIONS « COMMUNAUTAIRES »

Au-delà des actions éducatives, la charte d'Ottawa invite à renforcer l'action communautaire, c'est-à-dire une action conduite collectivement (habitant, groupe d'intérêt...), du repérage du problème à la mise en œuvre effective de levier d'action. Ce type d'action nécessite du temps et un réel savoir faire pour parvenir à faire travailler ensemble tous les acteurs concernés : populations, spécialistes, professionnels, politiques.



Mobilisation d'un territoire autour de l'alimentation

IREPS Auvergne / Codes 63.

Un travail de mobilisation des habitants et des élus est réalisé sur l'alimentation dans toutes ses dimensions : santé/social, patrimoine/identité culturelle et environnement/enjeux de pollution. Un diagnostic participatif donne lieu à des actions spécifiques qui visent à couvrir l'alimentation dans toutes ses dimensions : mise en place de repas de quartier, mise en place d'un jardin collectif...

www.codes63.fr



Le diagnostic marchant

Association « Parole d'habitants », Nord-Pas-De-Calais.

Cette démarche de diagnostic partagé entre les habitants et les représentants institutionnels vise à prendre en considération les préoccupations et les demandes des habitants de quartiers délaissés par les pouvoirs publics. Outre l'identification des problèmes et dysfonctionnement à travers une marche dans un quartier, le diagnostic fait émerger les forces permettant d'agir collectivement. Généralement, la porte d'entrée du diagnostic est la propreté mais ce dernier s'étend bien au-delà d'une analyse des dépôts d'ordures, il ouvre sur pratiquement toutes les autres thématiques, car il permet d'observer et d'interpeller l'espace dans ses dimensions sociales, culturelles, dans son aménagement (transports en commun, marché, petits commerces...).

www.capacitation-citoyenne.org/livrets/sienne/diagMarch.pdf

Quels sont les acteurs de la santé et de l'environnement ?

Dans le champ de la santé environnementale, on peut recenser une palette d'acteurs. Le tour d'horizon qui suit n'est pas exhaustif car il existe de multiples acteurs à des échelons très locaux. Les acteurs peuvent être impliqués sur différents types d'activités : production de données scientifiques, information, formation, sensibilisation, éducation... Les catégories proposées ne sont pas exclusives l'une l'autre. Ainsi une même structure peut appartenir à deux catégories.

Les producteurs de données scientifiques

- Les agences et les observatoires des services de l'Etat : ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail), INVS/ CIRE (Institut de veille sanitaire), ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), Agences de l'eau, INERIS (Institut National de l'Environnement industriel et des risques)...
- Les établissements publics d'enseignement, les organismes de recherche : CNRS, CEMAGREF, INRA, INSERM... / au niveau international : CIRC...
- Les associations de recherche : AASQA (Associations Agréées de Surveillance de la Qualité de l'Air), CAPTV (Centres ntipoison et de toxicovigilance), ORS (Observatoire Régional de la Santé), ASEF (Association Santé Environnement en France).
- Les associations indépendantes, les ONG : Greenpeace, CRIIRAD (Commission de Recherche et d'Information Indépendantes sur la Radioactivité), CRIIGEN (Comité de Recherche et d'Information Indépendantes sur le génie Génétique)...



Les acteurs de la protection de l'environnement (intégrant des enjeux sanitaires)

- Associations : France Nature environnement, Générations futures (pesticides, OGM), Coordination médicale santé environnement, Robin des toits (technologie sans fil),
- Réseau : RES (Réseau Environnement Santé),
- ONG : WWF, Greenpeace...
- Syndicat : Confédération paysanne...

Les acteurs de l'éducation à l'environnement

Ce champ est vaste et regroupe des professionnels variés. Le collectif français d'éducation à l'environnement vers un développement durable (CFEDD - www.cfeedd.org) fédère les grands mouvements qui sont des organisations de niveau national : fédérations ou réseaux d'associations d'éducation à l'environnement, d'éducation populaire, de protection de la nature, de parents d'élèves, mais aussi syndicats, établissements de formation, fédération des Parcs naturels régionaux et réseau d'acteurs de l'EEDD.

Parmi les acteurs de l'éducation à l'environnement, on peut distinguer les structures qui agissent pour :

- La protection de la nature, protection de la faune et la flore : France Nature environnement, Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), Office Pour les Insectes et leur Environnement (OPIE)...ainsi que toutes les associations locales.
- La culture scientifique et technique (eco-construction, tri, compost, expériences...) : Les Petits débrouillards...
- L'initiation à l'environnement urbain : APIEU, Robin des villes...
- Les parcs naturels, conservatoires d'espaces naturels, patrimoine...
- Les structures généralistes ou sur le développement durable : Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE), Comité 21...
- Les réseaux d'acteurs : Ecole et nature (national), Graine (régional)...

Les acteurs de la santé et de l'éducation pour la santé

Plusieurs types d'acteurs de la santé et de l'éducation pour la santé sont susceptibles d'articuler santé et environnement dans leurs actions :

- les services de l'Etat : Agences Régionales de Santé, ...
- les IREPS, ainsi que leurs antennes et associations départementales,
- les mutuelles (Mutualité Française...),
- les services de prévention des villes,
- la Ligue contre le Cancer,
- le Comité national contre les Maladies Respiratoires,
- l'Association pour la Prévention de Pollution Atmosphérique (APPA),
- le Comité pour le Développement Durable en Santé (C2DDS),
- les associations locales qui agissent en promotion de la santé.

Outre ces acteurs « spécialisés » de l'éducatif, de nombreux professionnels sont susceptibles de mener des actions autour de la santé environnementale. On peut identifier les enseignants, les infirmières scolaires, les animateurs...

Les associations d'usagers

- Les associations de consommateurs : la CLCV (Confédération de la Consommation, du Logement et du Cadre de Vie), Union Nationale des Associations Familiales... (diffusion d'information, défense juridique...).
- Les associations de patients / de malades : Collectif Inter associatif sur la santé, Association française d'aide et de défense des personnes atteintes du syndrome d'hypersensibilité chimique multiple, Association Française des Malades de la Thyroïde...
- Les associations de riverains, d'habitants : elles émergent dans des contextes locaux spécifiques (proximité centrale nucléaire, proximité antenne relais...).

Récemment le terme de **lanceurs d'alerte** a émergé en France : il désigne une personne ou un groupe qui découvre des éléments qu'il considère comme menaçants pour l'homme, pour la société ou l'environnement, et qui décide de les porter à la connaissance d'instances officielles, d'associations ou de médias, parfois contre l'avis de sa hiérarchie.



- Il émerge aujourd'hui **une réelle prise de conscience des problématiques en santé environnementale**. En effet, il est de plus en plus clairement établi que l'état dégradé de l'environnement a des impacts sur la santé, même si les données épidémiologiques demeurent complexes à collecter : la multiplicité des facteurs en jeu, la corrélation difficile à établir entre exposition à un milieu dégradé et état de santé détérioré, l'expertise scientifique pas toujours indépendante... sont différentes causes qui expliquent un certain flou dans les données disponibles.
- Les notions de santé et d'environnement constituent toutes deux des ressources qui ne cessent d'interagir l'une sur l'autre. Un des enjeux majeurs est donc de **faire émerger un champ de la promotion de la santé environnementale qui soit suffisamment délimité** pour qu'il ne se confonde pas avec la santé ou la promotion de la santé (tel que défini par l'OMS) et suffisamment dynamique pour qu'il puisse intégrer des approches positives comme la promotion de la qualité de vie.
- L'émergence de la promotion de la santé environnementale suppose un certain nombre de repères pour la pratique des acteurs qui veulent développer des actions :
 - Même si les facteurs environnementaux ont un impact réel sur l'état de santé, il paraît nécessaire de ne pas inscrire les démarches pédagogiques uniquement dans une approche par les risques. Bien au contraire, **il importe de privilégier une approche positive à travers la notion de qualité de vie**.
 - L'information et l'apport de connaissances ont toute leur place dans une démarche éducative mais elles ne sont pas suffisantes. Pour qu'une appropriation d'informations soit possible, ces dernières doivent-être **coproduites avec les personnes détentrices de leur propre savoir**.
 - Les enjeux de santé environnementale interrogent nécessairement le rapport de l'homme à son environnement. Sans envisager un retour à la mère nature, le modèle de société actuel est difficilement compatible avec les enjeux environnementaux. Il est dès lors nécessaire de **faire évoluer ce modèle en mettant en œuvre plusieurs niveaux d'action**.
 - Les problématiques en santé environnementale viennent nouvellement questionner la notion de responsabilité en lui conférant des dimensions individuelles, collectives et intergénérationnelles. Ainsi, les acteurs ont à intégrer **ces dimensions multiples de la responsabilité dans leurs actions**.
- En pratique, de nombreux acteurs agissent sur leurs territoires autour d'enjeux de santé environnementale. Ces actions peuvent prendre des formes diverses : observation des pratiques, diffusion de connaissances, espaces d'échanges de pratiques, formations, actions éducatives.. qui peuvent toutes s'inscrire dans **un cadre de référence général** que constitue la promotion de la santé environnementale.
- La diversité des acteurs tant dans le champ de l'environnement que dans celui de la santé invite à **croiser les approches et les compétences** afin de porter des actions inscrites durablement dans des partenariats multiples.

PROMOTION DE LA SANTE ENVIRONNEMENTALE

Une coordination



www.education-sante-ra.org

Avec la collaboration



www.educationsante-aquitaine.fr



www.ireps-auvergne.fr



www.frapscentre.org



www.ireps-lorraine.fr



www.ireps-npdc.org

Avec le soutien financier de l'INPES.
2ème version - Septembre 2011.